

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES-RELAIS

Les adultes-relais ont pour mission d'agir au plus près des populations des quartiers prioritaires, en faveur de la cohésion et du lien social, de l'éducation et de la prévention.

La formation contribue à la bonne réalisation de cette mission et vise à accompagner le bénéficiaire vers un emploi pérenne en anticipant la fin de son contrat.

### Pourquoi se former ?

La formation permet aux bénéficiaires d'acquérir et de développer des compétences et un bagage technique qui garantissent le professionnalisme et la qualité de ses interventions. **La validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de valoriser ces acquis et de les transférer à d'autres métiers ou structures.**

Pour cela, les adultes-relais doivent être accompagnés par leur employeur conformément à l'engagement de ce dernier lors de la signature de la convention.

L'adulte-relais ne peut déroger à cette obligation de formation qui doit figurer sur la fiche de poste.

### Comment bénéficier des formations ?

#### Le compte personnel de formation (CPF)

- fait partie du compte personnel d'activité (CPA)
- est alimenté en euros et non plus en heures depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- peut être utilisé par tout salarié, tout au long de sa vie active, pour suivre une formation qualifiante ;
- comprend les droits acquis par le salarié tout au long de sa vie active, jusqu'à son départ à la retraite ainsi que les formations dont peut bénéficier personnellement le salarié (VAE, formations qualifiantes, bilan de compétences).

#### Le conseil en évolution professionnelle (CEP)

- dispositif d'accompagnement gratuit et personnalisé proposé à toute personne souhaitant faire le point sur sa situation professionnelle. Il permet d'établir un projet d'évolution professionnelle ;
- assuré par des conseillers d'organismes habilités : Pôle Emploi, association pour l'emploi des cadres (APEC), Mission locale et CAP emploi.

### Où s'informer ?

#### Les centres interinstitutionnels de bilan de compétences (CIBC)

- informent, orientent et accompagnent les personnes en questionnement sur leur parcours professionnel.
- répondent à des demandes individuelles, à des demandes spécifiques (entreprises, salariés), ou à des commandes publiques (Pôle emploi) en matière d'orientation, de conseil en carrière et d'accompagnement des parcours professionnels.

#### Les cités des métiers

- aiguillent leurs usagers vers tous les moyens d'élaboration et de réalisation d'objectifs professionnels
- les accompagnent dans leurs choix.

#### Les antennes VAE financées par le conseil régional d'Ile-de-France

- informent et conseillent les franciliens souhaitant entreprendre une démarche de validation des acquis de l'expérience

### Comment financer la formation ?

Tous les employeurs peuvent solliciter des aides pour financer des heures de formation.

#### Action de formation à l'initiative de l'employeur

Celui-ci doit maintenir la rémunération du salarié. Les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par l'employeur qui peut, le cas échéant, solliciter des financements près de son opérateur de compétence (OPCO).

#### Action de formation à l'initiative du salarié

Plusieurs dispositifs mobilisables tels que CPF, VAE. Il faut ajouter à cela le projet de transition professionnelle qui permet aux salariés souhaitant changer de métier ou de profession de financer les formations certifiantes en lien avec leur projet.

### ► Le plan de professionnalisation des adultes-relais (novembre 2017 – novembre 2020)

Deux opérateurs ont été retenus dans le cadre de ce plan :

=> **France Médiation** ([www.francemediation.fr](http://www.francemediation.fr)) met en place des formations « métiers » relatives à la professionnalisation des médiateurs adultes-relais. Une validation préalable de son OPCO est nécessaire.

=> **L'AFEC** ([www.afec.fr](http://www.afec.fr)) accompagne à la mobilité professionnelle via un bilan et un accompagnement individuels. La prise en charge financière est assumée directement par l'Etat (DRJSCS).

### ► La formation des acteurs associatifs (salariés)

=> **Les centres sociaux, fédération de la Seine-Saint-Denis** <https://seinesaintdenis.centres-sociaux.fr/>

=> **La ligue de l'enseignement, Fédération Seine-Saint-Denis – la FOL93** : formations des acteurs associatifs et des acteurs éducatifs [www.fol93.org](http://www.fol93.org)

- gestion de conflit ;
- gestion de projet : conception de projet - évaluation du projet / bilan d'activités - mise en œuvre du projet / organisation collective – communication - s'outiller pour anticiper un contrôle de subvention ;
- gestion budgétaire et comptabilité : budget prévisionnel - budget par actions - comptabilité de trésorerie - comptabilité d'engagement ;
- formations éducatives : lutte contre les discriminations - laïcité - égalités hommes/femmes - éducation à la différence
- formation éducation aux médias – théorie du complot
- PSC1

=> **Les Francas 93** <https://francas93.wordpress.com/>

- formation aux droits de l'enfant : outils éducatifs et pédagogiques, comment favoriser l'expression des enfants sur cette thématique, ...
- formation à une activité scientifique et technique : les push car

=> **Le CDOS 93** <https://www.cdos93.fr/>

- formation emprise mentale/radicalisation
- accompagnement des acteurs associatifs qui souhaitent mettre en place des projets d'insertion par le sport

=> **Starting Block** <https://www.starting-block.org/>

- formation Animer en éducation à la citoyenneté et à la solidarité
- formation Sensibiliser aux handicaps
- formation Sensibiliser aux discriminations

=> **Les Petits Débrouillards** <http://www.lespetitsdebrouillards-idf.org/>

- formation à l'animation scientifique sur des projets en matière de : vivre ensemble ; éducation à l'environnement ; numérique (ne nécessite aucun pré requis particulier en matière scientifique)

### ► La formation aux valeurs de la République et laïcité

**ATTENTION : formation obligatoire pour tous les adultes-relais de la Seine-Saint-Denis.**

=> **les Francas** <https://francas93.wordpress.com/>

=> **les Cemea** <http://www.cemea.asso.fr/>

=> **la FOL93** [www.fol93.org](http://www.fol93.org)

=> **les centres sociaux** <https://seinesaintdenis.centres-sociaux.fr/>